

B.U.T. Informatique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Le Bachelor Universitaire de Technologie en Informatique forme aux métiers de l'informatique, des professionnels capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques. La formation permet d'acquérir des compétences sur le plan technologique, l'environnement socio-économique des métiers de l'informatique, de posséder une bonne culture générale et de se montrer apte à la communication.

L'IUT de Paris - Rives de Seine propose dès la 2^{ème} année du B.U.T. Informatique le **parcours** :

- * Réalisation d'applications : conception, développement, validation

OBJECTIFS

Le **Parcours "Réalisation d'applications : conception, développement, validation"** regroupe les métiers liés à la conception, au développement et à la réalisation technique et applicative de projets.

- * Mobilise les techniques d'analyse pour développer une application adaptée aux besoins du client
- * Adapte les solutions existantes
- * Code, debugue, teste, documente et communique sur les étapes de développement du produit
- * Choisit les options techniques appropriées au développement comme la réutilisation, l'amélioration ou la reconfiguration de composants existants
- * Optimise efficacité, coûts et qualité. Valide les résultats avec les représentants des utilisateurs type, interne et garantit la solution dans son ensemble

COMPÉTENCES VISÉES

Le Bachelor Universitaire de Technologie permet l'acquisition de compétences communes à l'ensemble des parcours et de compétences spécifiques à chaque parcours.

Compétences communes :

- * Conception de logiciels
- * Mise en œuvre de systèmes informatiques
- * Gestion des données de l'information
- * Assistance technique et formation correspondant aux besoins des utilisateurs.
- * Administration et sécurisation des systèmes informatiques communicants complexes
- * Réalisation de développement d'application
- * Optimisation des applications informatiques

Programme

ORGANISATION

D'une durée de trois années, le B.U.T. Informatique peut être préparé en formation initiale classique ou dans le cadre de l'alternance (dès la 2^{ème} année).

Sur l'ensemble du cursus et selon un programme national, sont proposées 2000 heures d'enseignements, 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages (8 à 12 semaines sur les 4 premiers semestres et 12 à 16).

La caractéristique fondamentale de l'enseignement en IUT est d'associer les ressources de l'université à celles du milieu socio-professionnel. L'équipe pédagogique est composée

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

d'enseignants universitaires et d'intervenants professionnels. Chaque étudiant.e bénéficie d'un encadrement important et d'un suivi individualisé. L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de TP, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle. Leur évaluation se fait par contrôle continu.

Admission

Le B.U.T. Informatique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat quelle qu'en soit la filière (générale ou technologique) et à tout étudiant en réorientation.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Les prérequis correspondent aux attendus nationaux et locaux publiés et disponibles sur la plateforme Paroursup (<https://www.parcoursup.fr/>).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Le Bachelor Universitaire de Technologie en Informatique a une finalité de professionnalisation. Permettant une insertion professionnelle immédiate, il offre aussi la possibilité aux étudiant.e.s qui le souhaitent de poursuivre des études en Masters en informatique ou en écoles d'ingénieur.

PASSERELLE

L'étudiant est accompagné tout au long de sa formation dans l'élaboration de son projet personnel et professionnel.

Il va ainsi réfléchir aux différents métiers envisageables après le B.U.T., rencontrer des professionnels exerçant ces différents métiers, et s'intéresser aux perspectives de poursuite d'études.

Si l'étudiant s'aperçoit que cette formation ne lui correspond pas, il peut se réorienter dans d'autres formations universitaires (licence, DU PAREO...), voire des BTS.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les métiers de l'informatique sont multiples et en constante évolution. Les étudiants formés peuvent intervenir dans les domaines suivants :

- la conception, le développement et la réalisation technique et applicative de projets, de logiciels, d'applications,
- la sécurité des systèmes d'information, des réseaux et des applications
- la conception et la gestion de bases de données de grand volume
- le développement web.

Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technique, posséder une bonne culture générale et se montrer aptes à la communication et à la gestion de projet.

Contacts

Secrétariat pédagogique

Secrétariat pédagogique du département
Informatique
01 76 53 47 25 / 65
secretariat-info.iutparis-seine@u-paris.fr

Chef du département

Jérôme Fessy
secretariat-info.iutparis-seine@u-paris.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

En bref

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Étudiant

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation